

Durée
15 jours (105h)
En discontinu

Dates
8 au 12 janvier 2024
5 au 9 février 2024
4 au 8 mars 2024

Lieu
Suze-la-Rousse

Tarif
2495 € HT
2994 € TTC

Contenu de la formation

- Vous avez un projet de reprise d'un domaine viticole, de création d'une cave particulière
- Vous êtes salarié de la filière vitivinicole soucieux de compléter vos compétences

Cette formation s'adresse à vous.

Cette formation aborde les points stratégiques de conduite du vignoble : établissement de la vigne, gestion des terroirs et des parcelles, entretien des sols, choix de l'encépagement, viticulture raisonnée, choix d'un label environnemental, conversion en viticulture biologique.

Des visites-terrain viendront appuyer les apprentissages en salle.

Public concerné

Salariés de la filière vitivinicole, exploitants agricoles ou futurs exploitants agricoles, chefs d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé.

Objectifs

Raisoner et mettre en œuvre une conduite de la vigne adaptée aux contraintes spécifiques à la filière, répondant à des objectifs qualitatifs, économiques et environnementaux définis.

Compétences apportées

Définir les objectifs économiques de l'exploitant, tenant compte du contexte culturel et environnemental de la parcelle ou du domaine, pour ajuster l'investissement financier et humain nécessaire.

Planifier la conduite du vignoble en fonction de ses objectifs, des aléas climatiques et des besoins de la vigne pour viser la qualité de récolte attendue et le rendement optimal.

Comparer les cahiers des charges des différents labels en viticulture et leurs conséquences opérationnelles et financières, pour choisir, de façon raisonnée, son propre mode de culture.

Programme

- Comprendre les enjeux de l'installation en viticulture : l'accès au foncier, les facteurs-clés de succès, les écueils à éviter, intégrer les enjeux d'une viticulture durable
- Planifier et restructurer un vignoble : stratégie de production, incidences économiques et contraintes environnementales
- Analyser l'existant et raisonner la plantation en fonction des objectifs de l'exploitation
- Adapter ses coûts de production aux enjeux de la restructuration
- Connaître et gérer les terroirs viticoles



UNIVERSITÉ DU VIN

Certification en viticulture

Concevoir une stratégie performante en viticulture

- Choisir ses pratiques culturales, en comprendre l'impact sur le développement de la vigne et la qualité des raisins
- Organiser les travaux en fonction du cycle physiologique de la vigne.
- Intégrer l'impact du réchauffement climatique: compréhension, risques, solutions/plan d'action
- Mettre en œuvre une protection phytosanitaire raisonnée : les moyens nécessaires à sa mise en place. Réseau de lutte intégrée
- Choix des porte-greffes et des cépages-
- Connaître les propriétés des cépages résistants aux maladies cryptogamiques, définir les critères permettant leur choix d'implantation
- Labels environnementaux en viticulture : quels critères pour quels vins ?
- Comment produire des vins biologiques ?
- Optimiser la gestion du sol par :
 - Les analyses agronomiques
 - La matière organique en viticulture
 - La gestion de la fertilisation selon les objectifs de production
 - La mise en place de couverts végétaux
- Synthèse, évaluations et bilan de la formation

Informations complémentaires

Modalités d'inscription

Liste des pièces indispensables à votre dossier d'inscription :

- Fiche préinscription 2023-2024 (page 5 et 6 du présent document)
- Une lettre de motivation présentant le projet professionnel (pour les stagiaires étrangers, mentionner la bonne compréhension du français)
- Un curriculum vitæ
- 1 photo d'identité (fichier jpg ou png)

Le dossier de candidature doit être envoyé complet par mail en un seul envoi à l'adresse mail suivante : formation@universite-du-vin.com

(Si taille des fichiers + de 10 Mo, envoi uniquement via « wetransfer »)

Possibilité de compléter votre parcours de formation avec les certifications suivantes :

- [Certification en œnologie](#) : « **Concevoir un protocole œnologique performant et adapté à ses objectifs** ». Cette formation vous permettra de maîtriser les processus-clés de l'élaboration des vins.

Date : octobre – décembre 2023

- [Certification en management](#) : « **Optimiser le management des domaines vitivinicoles** »

Cette formation vous permettra d'optimiser les ressources humaines, productives et financières de l'exploitation viticole.

Date : avril - juin 2024

Conditions d'admission

Étude du dossier de préinscription par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels. Vous recevrez un accusé-réception par mail pour confirmer l'enregistrement de votre dossier de préinscription. L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.

Moyens d'encadrement

Intervenants rattachés à l'Université du Vin : agronomes, œnologues, praticiens et chefs d'entreprises, consultants, experts.

Moyens pédagogiques

Exposés théoriques, diaporama, supports pédagogiques, cas pratiques, dégustations, rencontres et visites professionnelles, plateforme d'enseignement à distance.

Modalités d'évaluation

Évaluation des compétences tout au long de la formation (mise en situation professionnelle, travaux pratiques, études de cas, tests techniques). La validation est obtenue à partir d'une moyenne de **11/20**.

Attestation de suivi de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation et si validation du certificat suivi.

Coût et financement de la formation

Coût : 2495 € HT / 2994 € TTC

Possibilités de financement

L'Université vous propose un accompagnement personnalisé.

Salariés :

- Possibilité de prise en charge sur le plan de formation interne de votre employeur
- CPF (Compte Personnel de Formation) : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
- CPF de Transition Professionnelle (ex-CIF) : prendre contact avec TPro (Transitions Pro) de votre région pour vérifier votre éligibilité à ce financement et obtenir un dossier de demande de prise en charge. Attention : une partie du dossier est à remplir par le centre de formation, bien penser à vérifier au préalable avec Transitions Pro les dates de commission pour l'étude de votre demande

Exploitant agricole : demande de financement déposée par l'Université du vin auprès du Vivea. Nous contacter.

Demands d'emploi :

- Compte Personnel de Formation : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> (si droits CPF insuffisants pour couvrir les frais de formation, possibilité de faire une demande d'abondement à Pôle Emploi via l'application « moncompteformation »)
- Aides à l'embauche : Ces aides facilitent l'insertion professionnelle et intègrent le parcours de formation : AFPR, POEI
- AIF : Pôle Emploi peut attribuer une aide individuelle à la formation (devis-AIF) pour contribuer au financement des frais de formation (dépôt de devis sur la plateforme dématérialisée de pôle emploi KAIROS – nous contacter)



UNIVERSITÉ DU VIN

Certification en viticulture

Concevoir une stratégie performante en viticulture

- Action de formation régionale : certains conseils régionaux attribuent des aides individuelles à la formation aux demandeurs d'emploi de leur région

Financement personnel : ce statut ne pourra pas être modifié en cours de formation. Un échéancier de financement sera établi entre le centre de formation et le stagiaire

Demande de devis ou prise en charge

Afin d'obtenir un devis ou pour faire compléter un dossier de demande de prise en charge des frais de formation, vous devez impérativement déposer au préalable un dossier de candidature complet.

Contactez-nous pour avoir de plus amples renseignements concernant les différents dispositifs.

Avertissement : Les délais d'instruction des dossiers auprès des différents organismes financeurs peuvent être longs ; prévoir de faire les demandes bien avant le début de la session de formation (et même avant de connaître les résultats de sélection).

Pour toute question
contactez-nous :

formation@universite-du-vin.com

Modalités pratiques - Récapitulatif

Quand

Du 6 janvier au 8 mars 2024 (en discontinu)

Durée de la formation

105 heures de formation réparties sur 15 jours

Horaires

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Effectif par session : minimum 8, maximum 30

Où

Université du Vin à Suze-la-Rousse (26790)

Accessibilité

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS au 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

DEMANDE DE PRÉINSCRIPTION

I - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS Madame Monsieur Non précisé

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'USAGE :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél fixe : Portable :

E-mail :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Je suis :

Amateur de vin et j'ai un projet de reconversion professionnelle dans la filière :

Amateur de vin et Je n'ai pas de projet professionnel concret – profession :

Une professionnel(le) travaillant déjà dans la filière vin :

Autre, je veux préciser :

Je souhaite être recontacté(e) par le référent handicap de l'Université du Vin – ou son représentant – pour échanger sur ma situation, sur les modalités de suivi de la formation et/ou sur les modalités d'examen.

II - SITUATION PROFESSIONNELLE

Salarié - Poste occupé :

Nom et adresse de l'entreprise :

Secteur d'activité :

Exploitant agricole : Nom et adresse de l'exploitation :

Demandeur d'emploi :

Inscrit à Pôle Emploi – N° identifiant (+ copie attestation inscription) :

Autre situation – Veuillez préciser :

III - MODE DE FINANCEMENT PRÉVU

Personnel

Employeur : veuillez préciser le nom et les coordonnées de la société qui signera la convention de formation

Pôle Emploi : nous contacter dès le dépôt de votre candidature pour la saisie d'un devis AIF sur la plateforme dématérialisée de pôle emploi.

CPF : l'utilisation de vos droits CPF se fera directement via la plateforme <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> et seulement après la sélection des candidatures

Autre organisme, à préciser ainsi que le dispositif mobilisé :

IV – COÛT DE LA FORMATION ET ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Je soussigné(e) déclare (cocher les cases) :

- Avoir pris connaissance du coût de la formation : 2495 € HT / 2994 € TTC
- Demander ma préinscription à la formation « concevoir une stratégie performante en viticulture » suivant les modalités et conditions figurant sur la notice de présentation du programme dont j'ai pris connaissance
- Engager dès maintenant toutes les démarches nécessaires pour trouver le financement de la formation

V – SÉLECTION DES CANDIDATS - INSCRIPTION DÉFINITIVE

Étude du dossier de préinscription par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels. Vous recevrez un accusé-réception par mail pour confirmer l'enregistrement de votre dossier.

Pièces indispensables pour l'étude de votre dossier :

- Une lettre de motivation présentant votre projet professionnel
- Un curriculum vitæ
- 1 photo d'identité (fichier jpg ou png)

*

Selon les cas :

- Attestation pôle emploi pour statut demandeur d'emploi
- Pour les stagiaires non francophones : mentionner dans la lettre de motivation votre niveau de français (lu-écrit-parlé)
- Pour les stagiaires étrangers et selon le pays d'origine : demande de titre de séjour à effectuer dans votre pays d'origine, vérifier les délais d'obtention.

Merci d'enregistrer toutes les pièces selon ce modèle : « CV-votre nom », « photo-votre nom », etc...

Fait à.....le.....

Signature obligatoire :

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)